

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT

Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune d'AREN
Séance du 4 novembre 2016

Nombre de conseillers :

- en exercice :	10
- présents	6
- votants	6
- absents :	4
- pour :	6
- contre :	0
- abstention :	0

Date de la convocation :

Lundi 24 octobre 2016

Date d'affichage :

21/11/2016

L'an deux mille seize, le 4 novembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MIRANDE David, Maire.

Etaient présents : M. MIRANDE David, Maire

M. HONDAREITE Gilbert, Mmes BAGOLLE Valérie,
HIPPOLYTE Marion, Adjoint
M. LOUSTALET Michel, Mme MARCHIS Isabelle

Etaient absents : MM GIANOLI Sébastien, LAHIRIGOYEN Dominique,
Mme SICRE Béatrice (Excusés), M. MIRANDE-
LAMANE Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme BAGOLLE Valérie

OBJET : N° 9/04-11-2016 : TAXE D'AMENAGEMENT

Le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 10 octobre 2014, le taux de la taxe d'aménagement a été fixé à 1.5 %.

Il précise que ce taux peut être modifié chaque année par une délibération intervenant au plus tard le 30 novembre pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Il propose donc de porter le taux de la taxe d'aménagement à 2 %, sans modifier le régime d'exonération adopté dans la délibération susvisée (Exonération totale pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

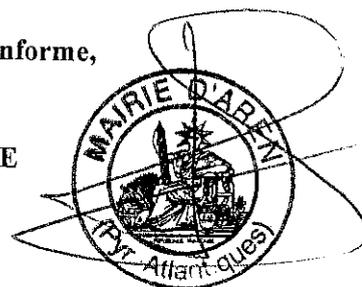
FIXE à compter du 1^{er} janvier 2017, le taux de la taxe d'aménagement à 2 % sur l'ensemble du territoire communal.

EXONERE totalement les abris de jardins soumis à déclaration préalable.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
David MIRANDE



Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Commune d'AREN
Numéro de l'acte	9-04-11-2016
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	7.10 - Divers
Objet de l'acte	Taxe d'aménagement
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-216400390-20161104-9-04-11-2016-DE
Date de transmission de l'acte	21/11/2016
Date de réception de l'accuse de réception	21/11/2016